

DEC212557DR18

Décision portant délégation de signature à Mme Cindy CLARISSE, responsable adjointe du service des ressources humaines, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe MULLER, délégué régional de la délégation Hauts-de-France.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC191679DAJ du 1er juillet 2019 portant nomination de M. Christophe MULLER aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Hauts-de-France à compter du 1er septembre 2019 ;

Vu la décision DEC172115DAJ du 21 juillet 2017 nommant Mme Bénédicte SAMYN, aux fonctions d'adjointe au délégué régional ;

Vu la décision DEC190031DR18 du 2 janvier 2019 nommant M. Damien DUCATTEAU, aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation ;

Vu la décision DEC191530DR18 du 14 juin 2019 nommant M. Maxime FLAMANT aux fonctions de Responsable du Service des Ressources Humaines ;

Vu la décision DEC212069DR18 du 1^{er} juin 2021 nommant Mme Cindy CLARISSE aux fonctions de Responsable adjointe du Service des Ressources Humaines ;



DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe MULLER, délégué régional pour la circonscription Hauts-de-France, la délégation est donnée à : Mme Bénédicte SAMYN, adjointe au délégué régional, à M. Damien DUCATTEAU, responsable du service partenariat et valorisation , à M. Maxime FLAMANT, responsable du service des ressources humaines et à Mme Cindy CLARISSE, adjointe au responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire1.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 19 juillet 2021



Le Délégué Régional
M. Christophe J. MULLER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Christophe J. Muller", written over a horizontal line.



BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Septembre 2021
ISSN 1148-4853

Établissement public à caractère scientifique et technologique

Recherche

Textes fondamentaux du CNRS
Publication légale/Information
Réglementation
Actes administratifs

Organisation générale du CNRS

Présidence générale déléguée
Direction générale déléguée
Instituts, domaines scientifiques, technologiques

Associations
Départements régionaux
Départements de recherches et de services : LPR, UPS, ...

Unités de recherche : UMR, UPR, UFR, UFRIGDR, ...

Unités de service : UMS, UMSI, ...

Unités de gestion : UGDR, UGDR, ...

Unités de gestion : UGDR, UGDR, ...

Unités de gestion : UGDR, UGDR, ...

Unités de gestion : UGDR, UGDR, ...

Unités de gestion : UGDR, UGDR, ...

signature

décret

dispositions

Décision de tarification

Décision de subvention

Circulaires, avis, décisions

Doucs et legs

Doucs et legs

Doucs et legs

Doucs et legs

Doucs et legs

fonctionnaires

procédure

dispositions

dispositions

dispositions

dispositions

dispositions

dispositions

dispositions

dispositions

Article unique

Article 1 -

Article 2 -

Article 3 -

Article 4 -

Article 5 -

Article 6 -

Article 7 -

Article 8 -

Article 9 -

Article 10 -

Article 11 -

Article 12 -

Article 13 -

Article 14 -

Article 15 -

Article 16 -

Article 17 -

Article 18 -

Article 19 -

Article 20 -

Article 21 -

Article 22 -

CNRS

